Le soussigné Consul General de S. M. le Roi de Prusse a l'honneur d'accuser à Son Excellence Monsieur le Commandeur Miguel de Calmon du Pin d'Almeida la réception de sa lettre du 9. Fevr. par laquelle il voit avec la plus grande satisfaction les dispositions prises par Son Excellence relativement de la réclamation du Matelot Guillaume Snow, sujet prussien.

Il vient aujourd'hui importuner Votre Excellence au sujet d'un autre Prussien, nommé

Guillaume Lampe natif de Magdeburg actuellement Artilleur dans l'armée de Sa Majesté l'Empereur du Brésil, appartenant au 1.me corps 2.de compagnie d'artillerie, garnisoné au fort de St. Jean.

Le susdit Guillaume Lampe dit s'être fait soldat le 15 Septbr. 1824. pour la durée de 4 ans, suivant l'édit de Sa Majesté l'Empereur, qu'après l'écoulement de ce temps marqué, il aurait demandé son congé à Monsieur le Brigadier Franc.o de Paula e Vasconcellas, comme ayant rempli son engagement, mais sans y réussir, et qu'il aurait continué ses requêtes depuis ce temps, jusqu'à présent, sans le moindre succès.

Le soussigné se permet d'intercéder pour le
suppliant auprès de votre Excellence, & il
est convaincu que votre Excellence voudra bien
faire donner les ordres nécessaires pour que la
demande Dudit Guillaume Lampe soit
examinée & que son congé lui soit donné,
s'il n'y avait d'autres raisons qui l'empêchen
Le soussigné saisit avec empressement l'
occasion pour réitérer à Votre Excellence
l'assurance de sa haute & parfaite considéra
Rio de Janeiro le 18. Février 1830.

J. M. Theremin

Consul Général de Prusse

A Son Excellence
Monsieur Miguel Calmon du
Pin e Almeida Ministre Secretaire
d'Etat des relations estérieures
de Sa Majesté l'Empereur du
Brésil, Commandeur de plusieurs
ordres & & &

Rio de Janeiro